

Séance du mardi 24 mai 2022

Date de la convocation : 14/05/2022

Membres en exercice : 7

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-quatre mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Anne STUTZ,

Présents : 6

Présents : Anne STUTZ, Gérard JULIEN, Caroline CASTILLON, Claire MEGIAS, Guy BACCOLI, Bernard GLUSZYK

Votants : 6

Représentés :

Excusés :

Absents : Mathieu BONDAZ

Secrétaire de séance :

Caroline CASTILLON

DE_2022_021 - Objet : Habilitation donnée au Maire de signer un contrat de travail d'adjoint administratif principal de 1er classe

- Vu la vacance d'emploi au tableau des emplois pour le poste d'adjoint administratif principal 1er classe.
- Vu la déclaration enregistrée auprès du centre de gestion en date du 13 avril 2022 et publiée le 15 avril 2022.

Le poste de secrétaire de mairie est à pourvoir à partir du 13 juin 2022.

L'ensemble du Conseil Municipal :

- **HABILITE** le Maire à signer le contrat de travail relatif à ce poste.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Fait à Saint Arey, le mardi 24 mai 2022

Le Maire

